

CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle

Charbon activé

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Ceci est un médicament autorisé et contrôlé (voir N° d'identification sur l'emballage extérieur)

- Ce médicament peut être utilisé en automédication c'est-à-dire utilisé sans consultation ni prescription d'un médecin.
- Si les symptômes persistent au-delà de 5 à 10 jours, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux symptômes apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.
- Cette notice est faite pour vous aider à bien utiliser ce médicament. Gardez-la, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?
3. Comment prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE CHARBON DE BELLOC 125 MG, CAPSULE MOLLE ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Ce médicament contient du charbon, c'est un adsorbant intestinal.

Classe pharmacothérapeutique : A07BA01

Ce médicament est indiqué chez l'adulte et l'adolescent de plus de 15 ans en cas de ballonnement intestinal et de flatulence, en complément des mesures hygiéno-diététiques.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CHARBON DE BELLOC 125 MG, CAPSULE MOLLE ?

Ne prenez jamais CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle :

- si vous avez un ralentissement du transit intestinal,
- si vous êtes allergique à l'arachide ou au soja en raison de la présence d'huile de soja, ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

En cas de ballonnement, flatulences, évitez :

- Les aliments contenant de l'air (boissons gazeuses, pain frais).
- Les aliments riches en hydrates de carbones non absorbables (légumes secs, choux, crudités, oignons).

En cas de diarrhée associée, il est nécessaire de :

- Se réhydrater par des boissons abondantes, salées ou sucrées, afin de compenser les pertes de liquide dues à la diarrhée (la ration quotidienne moyenne en eau de l'adulte est de 2 litres).
- S'alimenter le temps de la diarrhée :
 - - en excluant certains apports et en particulier les crudités, les fruits, les légumes verts, les plats épicés, ainsi que les aliments ou boissons glacés,
 - - en privilégiant les viandes grillées, le riz.

Par mesure de précaution, il convient de prendre le charbon activé à distance de tout autre médicament (plus de 2 heures, si possible). Cela concerne en particulier la prise d'acide acétylsalicylique, d'antihistaminiques H2 et de lansoprazole, de bisphosphonates, de cationrésines, de certaines classes d'antibiotiques (fluoroquinolones, cyclines, lincosamides) et certains antituberculeux, de digitaliques, de glucocorticoïdes, d'hormones thyroïdiennes, de neuroleptiques phénothiaziniques, de sulpiride, de certains bêta-bloquants, de pénicillamine, d'ions (fer, phosphore, fluor), de chloroquine, de dolutégravir, de fexofénadine, d'élvitégravir, de rosuvastatine, de tériflunomide, d'ulipristal.

Informez votre pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Grossesse

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Demander tout conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

La prise de ce médicament est possible pendant l'allaitement.

Demander tout conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notoire : huile de soja.

3. COMMENT PRENDRE CHARBON DE BELLOC 125 MG, CAPSULE MOLLE ?

Posologie

Réservé à l'adulte et à l'adolescent de plus de 15 ans.

2 capsules, 2 à 3 fois par jour.

Mode d'administration

Voie orale, avaler la capsule telle quelle avec un verre d'eau.

Fréquence d'administration

2 à 3 fois par jour.

Durée du traitement

5 à 10 jours, si les symptômes persistent ou s'aggravent un avis médical est requis.

Si vous oubliez de prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle, ne prenez pas de double dose pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Ce médicament peut, chez certaines personnes, entraîner des effets plus ou moins gênants, notamment une coloration foncée des selles peut apparaître.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.ansm.sante.fr.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER CHARBON DE BELLOC 125 MG, CAPSULE MOLLE ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

- La substance active est : le charbon activé.
- Les autres composants sont : l'huile de soja, la cire d'abeille jaune, la lécithine de soja, le glycérol et la gélatine.

Ce médicament se présente sous forme de capsules molles sous plaquettes de 36 ou de 60, ou en boîte de 36.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire

LABORATOIRES SUPER DIET
8 RUE CHRISTOPHE COLOMB
75008 PARIS

Exploitant

LABORATOIRES SUPER DIET
RUE VICTOR HUGO
BP 70010
59721 DENAIN CEDEX

Fabricant

LABORATOIRES SUPER DIET
RUE VICTOR HUGO
BP 70010
59721 DENAIN CEDEX

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est < {MM/AAAA}>< {mois AAAA}>.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).